



Communiqué de presse
Paris, le 22 septembre 2023

Note de conjoncture sur les finances locales

La Banque Postale publie ce jour sa « Note de conjoncture sur les finances locales » qui anticipe les comptes des collectivités locales françaises en 2023 dans leur ensemble et par niveau.

2023 : un pas vers l'inconnu ?

Si la situation relativement favorable fin 2022 a permis aux collectivités d'aborder 2023 plus sereinement, elles demeurent confrontées aux défis de l'inflation et de la hausse des frais de personnel, et ce, alors que les recettes courantes devraient ralentir. L'exercice se terminerait plus difficilement et les investissements, toujours dynamiques, pourraient être financés en partie par un prélèvement sur le fonds de roulement.

Le retour de l'effet de ciseau : des dépenses de fonctionnement plus dynamiques que les recettes

Les dépenses de fonctionnement des collectivités locales (226,2 milliards d'euros) **progresseraient de 5,8 % en 2023** à la suite :

- de charges à caractère général (57,4 milliards d'euros : achats, contrats de prestations de services...) en augmentation de 9,4 %. La hausse des prix de 2022 jouerait avec décalage en 2023 notamment sur les contrats de prestations de services,
- de frais de personnel (80,0 milliards d'euros) en hausse de 5,1 %. Différentes mesures gouvernementales de revalorisations salariales viendraient alourdir ce poste, telle que la revalorisation du point d'indice de la fonction publique de 1,5 % au 1^{er} juillet 2023 ainsi que les mesures spécifiques ciblant les bas salaires, ou encore l'effet « année pleine » de 2022 (+ 3,5 % en juillet 2022).

En parallèle, **les recettes de fonctionnement** (268,3 milliards d'euros) **progresseraient quant à elles de 3,2 %**, soutenues par les impôts assis sur le foncier, particulièrement dynamiques grâce à la revalorisation des valeurs locatives de 7,1 % et la hausse relative de la pression fiscale. En revanche, le produit de la TVA serait en ralentissement après une année 2022 exceptionnelle. Enfin, le produit des droits de mutation à titre onéreux, perçu principalement par les départements, enregistrerait une baisse très forte (autour de - 20 %) en lien avec la dégradation du marché de l'immobilier.

L'épargne brute des collectivités locales (42,1 milliards d'euros) qui fait la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, **serait donc en repli de 9,0 %**. Cette baisse serait surtout visible pour les départements (- 31,2 %), fortement impactés par la baisse de produit de DMT0.

Une nouvelle hausse des investissements toujours dans un contexte de coûts élevés

Les dépenses d'investissement (76,0 milliards d'euros) **poursuivraient leur croissance**, à un rythme plus soutenu encore que l'année dernière (+ 9,1 % après + 7,3 %). Un effet prix viendrait toujours nuancer cette progression ; cependant les collectivités locales, notamment les plus importantes, devraient porter des projets lourds en matière de mobilité, changement climatique ou rénovation du patrimoine.

Pour financer ces investissements, **le recours à l'emprunt serait à nouveau en hausse (+ 6,6 %)** et atteindrait 22,8 milliards d'euros, principalement porté par les départements et les EPCI à fiscalité propre. Compte tenu de niveaux de remboursements plus faibles, **l'encours de dette progresserait de 2,1 %** et s'élèverait en fin d'année à 206,7 milliards d'euros.

Une nouvelle dynamique pour les finances locales

Après 2023, l'impact de l'inflation devrait se faire moins pressant, mais certaines contraintes inhérentes à la structure des budgets locaux risqueraient de perdurer : dépendance accrue au contexte socio-économique, nécessité de la transition écologique, défaut d'attractivité des métiers... Les collectivités locales sont capables de relever ces défis, mais cela ne pourra se faire sans un dialogue équilibré entre l'État et les collectivités locales.

La note est [disponible en téléchargement](#).

A propos de La Banque Postale

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un grand groupe international de bancassurance, 11^{ème} de la zone euro par la taille du bilan. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner en France 20 millions de clients particuliers, entreprises et acteurs du secteur public local, avec une gamme complète accessible à tous. Filiale du groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec 17 000 points de contacts dont 7 000 bureaux de poste.

Avec son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », elle se fixe l'ambition de devenir la banque préférée des Français, avec une offre intégrée et omnicanal de services de bancassurance articulée autour de ses trois marques : La Banque Postale, sa banque au quotidien, Ma French Bank, sa banque 100% mobile et Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale.

La Banque Postale accélère sa stratégie de diversification et développe ses métiers d'expertise, notamment dans la gestion d'actifs, l'assurance, le crédit à la consommation et la banque de financement et d'investissement.

Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale œuvre pour une transition juste en intégrant au cœur de sa gouvernance des objectifs en matière d'impact environnemental et social. Entreprise à mission depuis mars 2022 et leader de la finance à impact, La Banque Postale ambitionne d'atteindre zéro émission nette dès 2040. Elle figure aux 1ers rangs des agences de notation extra-financière.

Contacts presse La Banque Postale

Stéphanie NOEL / 06 38 27 32 91 / stephanie.noel@laposte.fr

France PLASSE / 06 08 47 75 41 / france.plasse@laposte.fr